

RELEVÉ DE DÉCISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PRES UNIVERSITÉ PARIS-EST
28 JUIN 2010

Point n°1 de l'ordre du jour : approbation du compte rendu du CA du 12 avril 2010.

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de compte rendu du conseil du 12 avril 2010.

Point n°2 de l'ordre du jour : Analyse du compte financier 2009.

Bernard Morvan, agent comptable du PRES, présente l'analyse du compte financier 2009 en réponse à la demande formulée par les membres du conseil le 12 avril dernier.

Point n° 3 de l'ordre du jour : Décision budgétaire modificative 1

- Le conseil approuve à l'unanimité la décision budgétaire modificative n°1.
- La validation des mouvements de crédits présentés par la secrétaire générale est également approuvée à l'unanimité par le conseil.

Point 4 de l'ordre du jour : Inscriptions Doctorat 2010 - Adoption du télépaiement.

Le nombre de candidats doctorants s'inscrivant au PRES Université étant croissant, il a été choisi de recourir, dans la mesure du possible, à un dispositif d'encaissement des droits d'inscription par carte bancaire en ligne sur Internet.

Le conseil approuve à l'unanimité le principe du recours au système d'acceptation des paiements par carte bancaire et de la prise en charge sur son budget des impayés résultant de la vente à distance. Ce dispositif sera mis en place début septembre 2010 pour sécuriser la procédure.

Point 5 de l'ordre du jour : Décisions diverses à valider

- Il est demandé de procéder à des études complémentaires sur le service *Google Apps Education* (traitement informatisé des données à caractère personnel) destinées à sécuriser les procédures. Ces études seront à présenter au prochain conseil d'administration.
- Le conseil d'administration valide la mise à jour de la fiche « missions, composition et fonctionnement du Conseil Scientifique du PRES Université Paris-Est au 28 juin 2010.
- Le conseil d'administration valide la demande de subvention faite pour 4 doctorants et ingénieurs dans le cadre de leur participation à un groupe de réflexion chargé de définir les modalités de mise en œuvre du dispositif « doctorant-conseil ».

Point 6 de l'ordre du jour : Projets de conventions.

- PRES/ANSES

La convention d'association de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) au PRES Université Paris-Est est approuvée à l'unanimité.

Cette nouvelle institution, résulte du rapprochement de l'AFSSA et de l'AFSET ; elle s'implantera à Alfort sur le site de l'ENVA et concourra au renforcement du pôle thématique *Santé et Société* d'Université Paris-Est.

- PRES/MEEDDM (VEFA projet Bienvenüe)

Le PRES ayant fait part de son projet d'acquérir dans l'ensemble immobilier Bienvenüe une partie du bâtiment pour établir l'une des maisons du PRES et des locaux d'enseignement et de recherche de «l'Institut de la Ville», le conseil approuve à l'unanimité le projet de cession de locaux entre le PRES et le MEEDDM.

- PRES/UPEMLV (délégation de travaux)

Le conseil approuve à l'unanimité la convention entre le PRES et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée concernant le transfert de missions relatives à l'Opération Campus pour la partie Copernic/Ader II.

- PRES/LOGIREP (gestion résidence internationale des chercheurs)

La convention d'exploitation des locaux de la nouvelle résidence internationale permettant d'héberger des chercheurs en mobilité ou invités et le BiCi (Bureau International des Chercheurs invités) est présentée et approuvée.

L'ouverture de la résidence internationale, à la Cité Descartes, sera effective au 1^{er} août 2010. Elle permettra d'accueillir des chercheurs des sites Descartes et Créteil-Alfort.

L'ENVA annonce la mise à disposition de logements sur le campus de Maisons-Alfort avec des possibilités d'accueil pour des chercheurs en mobilité à compter de 2011.

- PRES/SCORE (restauration des personnels)

Les membres du conseil valident les actes, signés ou à venir, du président lui permettant de faire bénéficier le personnel d'Université Paris-Est des installations du restaurant de l'École des Ponts ParisTech.

Point 7 de l'ordre du jour : Emprunt national : présentation des projets.

Dans le cadre de l'Emprunt national, neuf projets autour des deux thématiques fortes du PRES, *Ville, Environnement et leurs ingénieries* et *Santé et Société*, ont été présentés aux membres du conseil d'administration. Les informations seront complétées lors du prochain conseil d'administration.

Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses

La proposition tendant à aligner le statut du président du PRES sur celui des présidents d'universités passées aux compétences élargies est validée.

Le 29 juin 2010

Bernard Saint-Girons
Président